



HAL
open science

Licence Langues, littératures et civilisations étrangères

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues, littératures et civilisations étrangères. 2014, Université d'Artois. hceres-02036980

HAL Id: hceres-02036980

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036980v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007737

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Artois - UFR de Langues Etrangères - Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université d'Artois à Arras est une formation relevant du domaine *Arts, lettres, langues*. Elle comporte quatre spécialités qui correspondent aux langues enseignées dans la filière (*Allemand, Anglais, Chinois* et *Espagnol*) et repose sur l'étude d'une langue vivante étrangère et la connaissance de la culture et de la civilisation du pays ou des pays dans lesquels cette langue est parlée. Elle vise à donner aux étudiants de solides compétences dans les domaines linguistique, historique, sociologique et littéraire afin qu'ils puissent au terme de cette formation poursuivre des études en master, tant dans le domaine professionnel que dans celui de la recherche, ou bien rechercher un emploi en France ou à l'étranger. Il s'agit aussi de permettre aux étudiants d'acquérir une formation visant à présenter par la suite les concours de recrutement de l'enseignement en France (Professorat des Écoles, CAPES et Agrégation). Une caractéristique originale de cette licence *LLCE* est d'offrir la possibilité, outre d'étudier une langue rare (le chinois), de pouvoir choisir dès la deuxième année (quatrième semestre) un parcours préprofessionnalisant *Préparation aux métiers de l'enseignement et de la recherche* ou *Préparation aux métiers de la fonction publique*. Au début de la troisième année d'études s'offre aussi aux étudiants la possibilité de choisir un troisième parcours : *Français langue étrangère* (FLE).

Les poursuites d'études visées sont principalement :

- le master recherche *Littératures, cultures et linguistiques étrangères (Allemand, Anglais, Chinois, Espagnol)*,
- le master *Français langue étrangère/Français langue seconde*,
- le master *Chinois langue étrangère/Chinois langue seconde*,
- le master professionnel *Langues et négociations interculturelles*,

- le master MEEF 1^{er} degré - *Professorat des écoles* (IUFM Arras),
- le master MEEF 2nd degré - *Professorat des lycées et collèges (Anglais ou Espagnol)* à l'Université d'Artois (*Allemand* à l'Université Lille 3).

Les débouchés du titulaire de la licence *LLCE* sont essentiellement, outre la possibilité de passer les concours de l'enseignement et les concours administratifs, les activités professionnelles liées à l'international pour travailler dans la médiation linguistique et culturelle : relations publiques, traduction, communication, journalisme, édition, tourisme, etc. Il pourra ainsi s'insérer sur le marché du travail dans les différents domaines où la pratique des langues est un élément déterminant pour le recrutement, dans toute organisation publique ou privée en relation avec l'étranger.

Un partenariat est annoncé avec l'Institut Catholique de Lille (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) pour les spécialités *Anglais* et *Espagnol*, mais aucune information ne permet d'en percevoir la nature.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères* (LLCE) de l'Université d'Artois est une formation qui s'efforce de répondre au mieux à ses missions de formation en langue, même si c'est aux dépens de l'ouverture à d'autres disciplines. Elle vise une bonne maîtrise de la langue étudiée, écrite et orale, et une connaissance approfondie de la sphère linguistique et culturelle correspondante. Il s'agit d'une mention cohérente reposant sur une bonne organisation pédagogique et une progressivité marquée, qui a l'avantage d'offrir un enseignement de plus en plus professionnalisant, pertinent et bien structuré, par le biais de trois parcours parfaitement identifiés (*Enseignement/Recherche, Métiers de la fonction publique, Français langue étrangère*) et donc de proposer une préprofessionnalisation intéressante au sein d'une filière généraliste. L'absence d'indications précises concernant les modalités d'examen ne permet malheureusement pas de juger de la capacité de l'équipe pédagogique à vérifier l'acquisition des connaissances.

Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas encore pleinement satisfaisants sans doute par manque de moyens, car ils ne tiennent pas suffisamment compte de l'hétérogénéité de la population étudiante, du taux d'abandon encore élevé (supérieur à 10 %) et du taux de réussite trop faible en L1 (environ 50 %). On déplore notamment l'absence de remise à niveau avant la rentrée en L1 (pas de tutorat d'accueil, pas de stage de pré-rentrée), le manque de tutorat d'accompagnement en L1 et la difficulté des étudiants à se réorienter le cas échéant (réorientation et passerelles souvent purement théoriques). L'absence de cours de culture générale, de cours de français notamment, et de cours optionnels représentant une véritable ouverture vers d'autres disciplines semble plutôt un frein à une réorientation effective. Enfin, la mobilité internationale des étudiants n'est pas encore assez développée, notamment pour des raisons financières, malgré le souhait louable de la filière de mettre en valeur les échanges internationaux.

Cette licence *LLCE* offre toutefois des enseignements de qualité permettant aux étudiants des poursuites d'études adéquates pour une insertion professionnelle réussie grâce à une préprofessionnalisation précoce à la fois dans le domaine de l'enseignement (essentiellement en vue du professorat des écoles et de la préparation des concours de l'enseignement secondaire) et dans celui de la préparation aux concours de la fonction publique. Les poursuites d'études dans les masters locaux (masters *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*, MEEF 1^{er} degré et 2nd degré, et master professionnel *Langues et négociations interculturelles*) sont privilégiées, directement accessibles (la majorité des étudiants poursuit ses études à l'issue de la licence, 91,6 % des étudiants de L3 souhaitant être enseignants) et prometteuses en termes d'insertion professionnelle (les résultats au concours de professeur des écoles et aux concours d'enseignement secondaire (CAPES d'anglais et d'espagnol) sont tout à fait honorables).

Le pilotage de la mention peut être amélioré. L'équipe pédagogique, diversifiée et bien structurée, n'accorde pas encore une assez grande importance à l'évaluation tant des résultats des étudiants (nécessité de mettre en place des possibilités de réorientation ou des dispositifs d'aide à la réussite supplémentaires pour éviter les abandons et les échecs) que des enseignements (utilité d'instaurer une évaluation plus systématique et plus précise, au niveau de la mention et non plus au seul niveau de la faculté) et ne s'investit pas assez, peut-être par manque de moyens, dans l'encadrement des étudiants (tutorat) et la mobilité internationale (nouveaux partenariats à l'étranger) pour valoriser le diplôme. Enfin, les études statistiques réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE) qui sont fournies dans le dossier sont encore incomplètes et devraient être affinées pour permettre à l'équipe pédagogique de mieux connaître la population étudiante, notamment son devenir, et ainsi de mieux répondre à ses besoins.

- Points forts :
 - Une formation solide et bien structurée avec des parcours diversifiés et clairement identifiés, permettant un enseignement de qualité, quoique traditionnel, axé sur les métiers de l'enseignement en France et à l'étranger et la préparation des concours de la fonction publique.
 - Création récente d'une spécialité attractive (*Chinois*), rare et en phase avec l'évolution économique mondiale.
 - Adéquation de la formation aux besoins locaux, car prise en compte de la nécessité d'une professionnalisation précoce, notamment en vue du professorat des écoles.

- Points faibles :
 - Dispositifs d'aide à la réussite encore insuffisants (absence de tutorat, manque de passerelles et d'un système de réorientation efficace, mobilité internationale insuffisante).
 - Socle de culture générale et parcours à renforcer : pas assez de culture générale en L1 et L2, manque de cours disciplinaires dans le parcours dédié à l'enseignement, pluridisciplinarité insuffisante du parcours visant la préparation des concours administratifs.
 - Le pilotage de la mention n'est pas encore pleinement satisfaisant en raison d'une démarche d'évaluation et de perfectionnement trop récente concernant les enseignements et les résultats obtenus par les étudiants.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de renforcer l'encadrement pédagogique en L1 et L2 par la mise à disposition de moyens supplémentaires pour remédier à l'hétérogénéité du niveau des étudiants et lutter contre l'échec (tutorat d'accueil, tutorat d'accompagnement et enseignants référents en L2).

Il conviendrait de réfléchir à des passerelles et à la réorientation effective des étudiants en introduisant de véritables unités d'enseignement optionnelles d'ouverture en L1 en lien avec les autres composantes de l'Université.

Il serait utile de favoriser la mobilité internationale des étudiants en augmentant le nombre de partenariats avec l'étranger et en recherchant éventuellement des financements supplémentaires, ce qui renforcerait l'attractivité de la formation.

Le renforcement du socle de culture générale en L1 et L2 et le rééquilibrage des parcours en L2 et L3 (introduction de cours disciplinaires supplémentaires dans le parcours dédié à l'enseignement, renforcement de la pluridisciplinarité du parcours visant la préparation des concours administratifs) seraient souhaitables.

Le pilotage de la formation pourrait sans doute être amélioré grâce à l'utilisation de statistiques plus détaillées concernant la connaissance de la population étudiante et son suivi (prise en compte des abandons et des réorientations) et par la mise en place systématique d'une évaluation des enseignements plus fréquente et plus précise (par mention et non plus au niveau de la faculté).

La présentation du partenariat avec l'Institut Catholique de Lille supposerait à l'avenir des informations permettant d'en percevoir la nature et d'en assurer l'évaluation.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

